



COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE
Département du Finistère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026**

L'an Deux Mille vingt-six, le vingt et un septembre à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénäic Blandin, Maire, convoqués le quatorze septembre conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénäic BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN, Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :

Pauline DOGUE à Lénäic BLANDIN
Anne-Marie CABON à Elodie ROUE
Rodolphe GAGNEPAIN à Thuriane RANNOU

Secrétaire de séance : Benoît CHELVEDER

Membres du Conseil : 19
Présents : 16
Ont pris part à la délibération : 19

Date de Convocation : 14 septembre 2026

DEL 53-2026 : Marché relatif aux travaux de végétalisation du cimetière

Vu l'article 1414-2 du code général des collectivités territoriales ;

L'aménagement et la végétalisation du cimetière ont été pensés par le bureau d'étude « AMAR paysage et urbanisme » de Douarnenez pour un coût total de 99 563.66 € TTC, frais d'études compris. Le projet comporte des plantations d'arbres, la création de massifs fleuris, la végétalisation des inters tombes, la création d'un jardin du souvenir et de nouvelles zones de dépôt de déchets.

Les travaux se dérouleront du mois de septembre jusqu'à novembre 2026 et le cimetière restera ouvert en semaine pendant cette période. Il est demandé au Conseil de statuer sur le devis de travaux présenté par TERRIDEAL d'un montant de 82 117 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec la société TERRIDEAL ainsi que les autres pièces du marché.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénäic BLANDIN

